

# Amoco-Cadiz : un témoignage

*Propos de Bernard Fichaut  
recueillis par François de Beaulieu*

*Parce qu'il a été aussi présent sur les côtes bretonnes que dans la salle du procès à Chicago, Bernard Fichaut est parmi les meilleurs connaisseurs du dossier Amoco. A ce titre, il est d'ailleurs intervenu en Alaska, après la catastrophe de l'Exxon Valdéz. Dans une conversation à bâtons rompus, il a essayé de faire un bilan de son travail d'expert, tout en évoquant les moments forts de cette expérience. Regrettons seulement que la transcription écrite ne puisse rendre que très imparfaitement les talents de conteur de l'actuel conseiller écologue de la S.E.P.N.B.*

***Tu as commencé à travailler sur le procès Amoco Cadiz en 1982, embauché par un bureau d'études qui avait été consulté par les communes pour leur faire un dossier sur les coûts de remise en état du littoral. De quoi s'agissait-il exactement ?***

Dans le cadre de la préparation du procès de Chicago, le Syndicat des communes fournissait dès 1980 les armes nécessaires pour obtenir un dédommagement des préjudices subis du fait de la marée noire. Très vite une idée s'est imposée : « il reste du pétrole un peu partout sur la côte, il faut établir un état des lieux et chiffrer le coût de la remise en état ». Un gros bureau d'études parisien, le Beture Setame, a été contacté, a tâté le terrain en 1981 et a passé contrat avec le Syndicat. Mais il n'avait personne pour faire ce travail et un sondage dans les facultés parisiennes ne lui a pas permis de trouver les experts souhaités. C'est finalement un copain au courant qui m'a téléphoné pour me dire en substance « Es-tu intéressé par un contrat de six mois à sept mille francs plus trois mille de déplacements ? C'est simple, tu fais la côte à pied du Conquet à Paimpol, tu cherches le plus de pétrole possible, tu chiffres les superficies, les profondeurs et le coût du nettoyage puis tu vas témoigner au procès de Chicago ». En fait, c'est exactement ce qui s'est passé. Un autre étudiant qui venait de finir sa maîtrise de

biologie sur la reproduction des chevreuils a été embauché pour la chasse au pétrole caché.

Nous sommes donc partis du Conquet vers Paimpol une balade de 350 kilomètres. Le matin nous passions dans la commune à inspecter, pour rencontrer le maire ou les adjoints et demander si un employé communal ou bien quelqu'un du conseil municipal pouvait venir expliquer en gros ce qui s'était passé.

On commençait l'inventaire à un bout de la commune et si la marée le permettait, on travaillait toute la journée. Cet inventaire a vraiment été exhaustif. On faisait les plages de haut en bas, les îlots de l'estran, les vasières et les abers... Sur un littoral très découpé, comme celui de Plouguerneau qui fait 15 km à vol d'oiseau, nous avons dû en parcourir 60 en quatre jours. Nous étions équipés d'une pelle, d'un appareil photos, d'un carnet de notes et de cartes.

Nous avons fait des milliers de trous. Ce travail sur le terrain a duré trois mois en sortant tous les jours ouvrables. En suite il a fallu faire l'estimation des coûts. Nous avons mis les cartes au propre, classé nos 3000 diapositives, tout reporté sur des photos aériennes et bouclé les dossiers pour retourner à nos occupations antérieures.

**Mais en 1984, on te demande de reprendre du service, ton travail était mal fait ?**

En partie oui. D'une part, il fallait refaire les quatre communes test qui avait été torchées à la va-vite par les Parisiens pour décrocher le contrat. D'autre part, il fallait peaufiner les données sur les marais de l'île-Grande, où nous n'avons pas compris grand chose en 1982, et revoir la partie coût. Florence Poncet était ma nouvelle acolyte et je lui ai refilé cette tâche très ingrate. Enfin, il fallait répondre aux exigences de certains maires et de l'avocat français qui trouvaient qu'on n'en avait pas trouvé assez. Il y avait de grandes disparités d'une commune à l'autre mais c'était la faute à l'auto-nettoyage, pas la nôtre. La fièvre de l'or noir dévorait beaucoup d'élus qui pensaient à ce que nos dossiers pourraient leur rapporter même si presque aucun n'envisageait d'utiliser l'argent au nettoyage. Nous avons donc refait un mois de recherches sur le terrain, mais comme on avait quelque chose d'exhaustif, on n'a rien trouvé de nouveau. Je pense par exemple à l'île Callot : en 1982 à la mairie de Carantec on nous avait dit : « il y a du pétrole qui reste partout » et on n'en avait pas trouvé ! Il a pourtant fallu qu'on y retourne, et bien sûr pour ne rien voir de plus. On a eu des conversations plutôt orageuses avec certains maires. On était bien obligés de chercher s'ils le demandaient, mais pas de trouver...

Il est arrivé qu'on nous montre des couches d'algues décomposées, de la tourbe sous les plages. Il fallait alors expliquer avec beaucoup de tact la dynamique du littoral au maire ou au conseiller municipal de service. Par exemple, qu'il y a beaucoup de cordons de galets en Bretagne qui protègent des marécages situés en arrière. Au fil des années, les cordons de galets reculent parallèlement au rivage et finissent par passer sur le marais qui est situé derrière. La tourbe est tassée par le cordon de

galets qui recule et elle ressort sur la plage, c'est très fréquent.

On recevait des coups de fil catastrophés des mairies qui nous disaient : « on vient de trouver un horizon de mazout dur, du bitume ! », je savais même avant d'y aller que c'était de la tourbe, mais il fallait aller sur le terrain et puis expliquer aux maires « Non ce n'est pas du bitume mais de la tourbe » — « Mais on n'est pas au milieu des Monts d'Arrée ? ». Il fallait donc casser la tourbe et montrer que dedans il y avait tous les débris végétaux.

Quand on a commencé en 1982 tout était très flou en fait, et dans un premier temps il y a eu une mauvaise coordination entre experts. On nous avait dit : « n'hésitez pas à charger, car les Américains ne vien-

dront jamais vérifier ce que vous avez fait ». Donc sur certaines communes touchées par l'Amoco et le Tanio, comme Trégastel par exemple, je regardais des rochers peints en noir ; c'était évident que c'était du Tanio et que tous les sables étaient pollués par le Tanio. Mais quand je passais je disais : « non, moi je ne prends pas cela en compte, c'est du Tanio. Je veux bien, ils sont pourris les gens d'Amoco, mais on ne peut pas charger le dossier avec du Tanio ». Et on me répondait : « mais on s'en fout M. Fichaut, avant que les Américains viennent ici, il y aura de l'eau qui aura coulé sous les ponts et de toutes façons s'ils osent mettre un pied dans

la commune, on les jette à la mer ! ». Moi je suis toujours resté méfiant et je n'ai accepté, par lassitude ou par lâcheté, que quelques cas vraiment douteux.

**En 1985 tout semblait fini. Tu cherchais déjà du travail ailleurs. Et pourtant, on te rappelle.**

Oui, un coup de fil catastrophé : « les Américains ont passé un mois cet été sur la côte et ils ont vérifié tous vos sites ». Tous les dossiers, toutes les cartes de



*Lors du procès, de nombreuses photographies furent présentées comme pièces à conviction attestant des séquelles de la marée noire ; la date du journal faisant foi !*

*Ce cliché montre un « encroûtement » sur une plage de Pleumeur Bodou en 1986. Le mélange de cailloutis et de pétrole durci est particulièrement résistant à l'auto-nettoyage par les vagues. C'est aujourd'hui la forme de pollution résiduelle la plus répandue.*

localisation de pollution résiduelle avaient été transmis à la partie adverse qui avait préparé le travail aux U.S.A. Les experts étaient ensuite venus au moins dix fois à 4 ou 5. Ils avaient fait des trous, prélevé du mazout et fait des analyses chimiques. Travaillant pour la partie adverse, ils n'avaient qu'un but : démontrer ou faire croire que nous avions tout surestimé, confondu Tanio, Amoco, dégazage récent... On n'aurait donc eu aucun intérêt à essayer de leur faire prendre des vessies pour des lanternes et le Pirée pour Portsall.

On a donc été rappelés dans la panique la plus totale, et on nous a dit « Il faut refaire absolument toute la côte. Ils sont d'une mauvaise foi incroyable, ils disent que certains endroits que vous avez recensés comme étant pollués sont propres ». J'ai répondu que ce n'était pas forcément de la mauvaise foi, on nous avait demandé un constat en 1982, et 4 ans après il était fort possible que certains soient nettoyés.

Toutefois, ayant baigné dans l'atmosphère dramatique qui avait suivi l'échouage en 1978, j'étais convaincu que rien n'avait changé dans les vasières de l'aber Benoît. En 1982, on y avait trouvé 28 hectares plus ou moins gravement pollués. Par endroits, il restait en surface du pétrole fluide, sur plusieurs centaines de mètres carrés. C'était immonde. Quand je suis retourné en 1986 dans ce secteur considéré par tous comme le piège à pétrole parfait, tout était propre ou presque. Je dois dire qu'après cette première journée de contrôle dans l'Aber Benoît j'étais inquiet et j'avais peur d'avoir travaillé pour rien et gagné des galons de gros nul. Mais ensuite j'ai trouvé des endroits où, contre toute attente, il restait des quantités importantes de pétrole.

Donc en 1986, on a refait toute la côte, un peu plus vite parce qu'on la connaissait, mais on a aussi pu affiner nos connaissances.

***Vous avez rendu vos rapports et vous espériez être tranquilles. Mais il a fallu aussi aller à Chicago, et pas pour faire du tourisme.***

En effet, les experts d'Amoco, ont passé nos dépositions au peigne fin et préparé des contre-interrogatoires sur nos méthodes, nos résultats, nos références, le temps passé. Ce n'était pas ce que pensaient les maires qui nous disaient : « Vous inquiétez pas des contre-experts, si un Amerloque pointe son nez par ici,

on le saura tout de suite et on le raccompagnera ». Seulement les contre-experts, ils ont travaillé vite, ils avaient nos rapports et ils ne se préoccupaient guère du résultat. Tout ce qu'ils voulaient c'était enfoncer nos études. Dès 1978, des experts, Page, Gundlach étaient venus travailler avec le CNEXO. Amoco leur a donc proposé des contrats en or pour démonter nos travaux. C'était des tarifs de l'ordre de 800 à 1000 \$ la journée pour déposer au procès. D'ailleurs les avocats n'ont pas manqué de leur faire remarquer qu'ils avaient bien retourné leur veste. Mais ils ont quand même été moins payés que le prix Nobel d'économie qui, lui, était à 4000 \$ la journée !

Il y a donc eu une étape déposition puis une étape témoignage. Moi je suis allé témoigner en été 1986 à Chicago. J'ai présenté mon travail au juge pendant deux jours puis, pendant deux jours, les avocats d'Amoco m'ont cuisiné. Florence Poncet a eu droit à une journée d'interrogatoire. Heureusement que nous n'avions pas suivi certains maires dans leurs analyses bidons du type « recul de la côte dû à l'Amoco ». Pinot, de la faculté de Brest a fait un rapport là-dessus qui remettait les choses à leur place. Le sable et les galets qui ont été enlevés, parfois en masse, lors des nettoyages, ont peut-être contribué à doubler la quantité prélevée par les agriculteurs en année normale, mais sûrement pas plus. Sauf, peut-être, dans des endroits où ils ont un peu abusé comme à Trégastel où ils en ont profité pour remblayer un marais et faire une aire de loisirs avec un tennis. D'ailleurs je pense que le fait d'avoir limité le gonflement éhonté des dossiers a été payant auprès du juge. Il y a un exemple superbe qui illustre cet aspect presque psychologique du procès. A Trélevérn dans le Trégor, un entrepreneur avait mis ses camions et ouvriers à disposition de la commune pendant le nettoyage. Ensuite il n'a pas jugé que cela méritait d'être indemnisé. Or, le juge qui épluchait les dossiers s'est aperçu de cela et il a demandé confirmation au représentant de la commune. Quand il a vu que ce n'était pas une erreur, il a dit que c'était la première fois de sa carrière qu'il voyait quelqu'un faire un travail sans en réclamer le paiement.

Je ne regrette pas de m'être méfié dès le départ de la tendance à la surenchère sur les demandes : « Pour avoir ce qu'on mérite, il faut demander plus ». Ceux qui nous avaient demandé d'aller dans ce sens ont été les premiers à vouloir qu'on vérifie tout quand ils ont compris qu'en face tout serait épluché et que toute faille serait exploitée à fond.



B. Fichaut

*Sur ce cliché de l'Aber Benoît pris en 1982, deux impressionnantes couches de pétrole sont encore visibles sur la vase. En 1986, et sans doute dès 1984, il ne restait plus rien ; en effet le pétrole reste fluide et est lentement évacué par l'action des vaguelettes ou le simple ruissellement des eaux de pluie sur la vase lors des fortes averses.*

### ***Tu as vécu tout cela dans l'ennui, dans l'angoisse ?***

Dans l'ensemble, je garde un excellent souvenir de ce travail. Y compris des maires qui préparaient des orgies de bouffe en espérant qu'avec un coup dans le nez, on n'hésiterait pas à en remettre sur les indemnités de la commune. Mais en général, c'est plutôt eux qui avaient du mal à suivre sur les plages après le repas. Je n'oublie pas non plus les municipalités qui nous ont bien nourris, sans arrière-pensées.

Côté avocats, c'est ambigu ; ce sont des hommes d'affaires dont le credo est pognon-boulot... Le cabinet de New-York qui travaillait pour les communes abattait un travail terrible pendant les phases clef du procès (un week-end sur quatre de congés pendant le procès, et 80 heures de travail par semaine). Mais, en contrepartie, ils se sont bien gardés de prévenir que les communes en avaient pour dix ans, allant même jusqu'à faire croire que cela pourrait être rapide. Bien souvent, loin des journalistes, les figures de proue du syndicat laissaient entendre que s'ils

avaient été informés dès le départ, ils auraient accepté un accord, même mauvais. Bien sûr, de son côté, Amoco avait investi beaucoup plus et avait une grosse équipe d'avocats, alors que les nôtres avaient un peu de mal à faire face parfois et à prendre le recul nécessaire, ce qui a pu entraîner quelques petites erreurs de tactique. Ainsi, je ne suis peut-être pas apparu comme un bluffeur, mais comme quelqu'un qui demandait du fric pour remettre en état un littoral qui allait de toutes façons s'auto-épurer. Ce n'était pas vraiment la stratégie idéale. On a dû se battre le dos au mur sur le dossier de 1986 qui montrait une diminution de la pollution, apportant ainsi de l'eau au moulin d'Amoco qui disait que tout allait rentrer dans l'ordre. Si les avocats avaient pris le risque de dire que le procès durerait jusqu'en 1992, nous aurions pu élaborer dès 1982 une véritable tactique et dire : « On sait que le pétrole va disparaître, mais au vu des résultats de l'enquête de terrain, vous devez les sommes qui auraient servi à finir le nettoyage dès 1978 ». Au lieu de cela, nous avons dû fournir des dossiers sans cesse à la baisse.

### **Et s'il fallait refaire un dossier en 1992 ?**

Actuellement il ne reste vraiment pas grand chose, sauf dans les marais de l'île Grande, et vers Penvenan. Les marais ont plus souffert que les autres milieux. Ils ont été nettoyés après le reste, à la vavite, souvent n'importe comment, au bulldozer. C'est dans les marais qu'on a stocké les déchets pollués neutralisés à la chaux. Parfois, comme à Keridaouen en Plouguerneau, la commune championne du monde de l'enrochement et des travaux lourds, le marais a été entièrement déménagé dans des camions. Comme cela on est sûr que c'est « propre ». Je pensais naïvement qu'en raison du battage fait par les naturalistes à propos des marais, les municipalités auraient tout fait pour restaurer ce qui restait. Au contraire, comme à Plougrescant, cela leur a valu une sorte de reconnaissance « officielle » de décharges à bon marché. Les experts Amoco ont noté ce phénomène et s'en sont bien sûr servi pour expliquer au juge qu'il ne fallait pas satisfaire nos demandes relatives aux marais. Et je dois avouer qu'il m'arrivait parfois de penser qu'ils n'avaient pas complètement tort. Mais il ne faut pas désespérer puisque l'actuel maire de Trédrez veut remettre en état la superbe zone humide de la pointe de Séhar qui avait été comblée suite à la marée noire.

***Quand on en parle avec eux, on a le sentiment que les maires ont vécu une épopée américaine. Ils ont pourtant été souvent mis en difficulté au cours du procès ?***

Les deux points de vue sont justes. Il y a eu une espèce d'épopée des petits maires qui allaient défendre le principe « pollueur-payeur » contre le géant Amoco. Le Syndicat mixte s'appelle en fait « Syndicat mixte de protection et de conservation du littoral nord-ouest de la Bretagne ». C'est encore plus dur à dire que S.E.P.N.B. et c'est très fort quand on pense à la manière dont certains massacrent leur littoral ou sont prêts à le brader à des promoteurs. Cependant, les membres du Syndicat ont toujours eu l'impression d'être David-Arzel contre Goliath-Schwarzeneger, les écolos contre les capitalistes... Il faut les avoir vus, ceints de leur écharpe tricolore, arpenter les trottoirs de New-York ou Chicago. Ils ont aussi rencontré l'amicale des Bretons de New-York. Ça a fait des soirées bien arrosées dans les restaurants. Seulement, en sortant, ils ont fait comme chez eux : ils ont pissé sur le premier mur venu de la Cinquième avenue. Aussitôt les flics sont arrivés en les accusant d'attentat à la

pudeur... Le plus dur c'est qu'après, il y en a qui se sont fait attaquer par des loubards qui leur ont mis un couteau sous la gorge et leur ont pris leurs dollars puis sont allés sur le trottoir d'en face. Comme une voiture de police passait par là, les maires se sont précipités : « Allez vite arrêter les types là-bas, ils viennent de nous dévaliser ! » Alors le flic a bien regardé et leur a dit « tant pis pour vous » — Comment, mais vous êtes là pour nous protéger ! — « Oui, mais je suis comme vous, je tiens à ma peau ! ». Ils ont animé quelques javas au piano bar du Palmer-House de Chicago, l'hôtel de luxe où nous étions tous logés. La pianiste, blasée à force de ne voir que des crétins essayant de la draguer, était plutôt heureuse de pouvoir chanter à tue-tête avec cette bande de rigolos venus d'ailleurs.

C'est vrai que le ferment breton, où entrain beaucoup de solidarité, a joué et faisait pencher la sympathie de n'importe quel observateur honnête du côté des communes.

Mais le procès a aussi été cruel pour quelques petits tricheurs, tel ce maire réclamant 150 francs par mètres cube de sable nécessaire à la remise en place du trait de côte et qui se retrouvait face à une série de photos prises en 1986, et montrant des camions prélevant le sable de la plage pour le déverser dans l'enceinte des services techniques de la mairie ! De même lorsque nous avons défendu le principe de la dépollution de l'aber Benoît, les experts d'en face mouraient de rire car ils avaient des analyses de la qualité de l'eau de divers ruisseaux y débouchant. C'était bien sûr catastrophique car prélevé presque sous les fosses à lisier débordantes, mais difficilement contestable.

Le plus triste, c'est que ce genre d'échec face au juge n'a pas contribué à rendre tous les maires plus soucieux du respect de l'environnement : l'échec n'était ressenti qu'au niveau des dollars s'envolant. Voilà pourquoi il est difficile de voir le Syndicat dans le pur rôle des gentils. L'argumentation protectionniste ne visait qu'à ramasser de l'argent — et une large partie l'a été grâce à nos dossiers — qui servira, au bout du compte, à réaliser de nouveaux équipements. Il serait pourtant normal que la majeure partie soit utilisée pour la protection et la mise en valeur des derniers espaces naturels, pour qu'au moins la prochaine marée noire puisse salir autre chose que des enrochements et des digues.

□